



Achat maison et succession

Par **TAMARIX**, le **03/11/2014** à **10:05**

Bonjour,

Notre projet est de racheter une maison que je possédais avec mon 1er mari, suite à notre divorce, cette maison a été achetée par mes parents, actuellement si décès de mes parents la maison me reviendrait, par contre, mon mari actuel souhaiterait l'acheter.

Le soucis qui me préoccupe c'est que mon mari a une fille, si nous achetons cette maison au niveau de la succession, cette maison reviendra en partie à sa fille et à mes 3 enfants. Or sa fille n'a aucune attache à cette maison et se trouve loin de son lieu de résidence actuelle en comparaison à mes enfants qui ont grandi dans cette maison.

Etant marié sous le régime de la communauté j'aurais aimé savoir si il y avait une solution afin que cette maison revienne en partie à mes enfants avant que toute signature de vente soit faite.

J'espère avoir été claire [smile17], merci pour votre réponse.